

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
COMMUNE DE PALNECA (Corse du Sud)

Date de l'acte : 21 septembre 2022

Suivant acte authentique reçu par Maître Jean-Jérôme LUCCIONI, Notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Maître Jean-Jérôme LUCCIONI, notaire associé », titulaire de l'Office Notarial de SARROLA CARCOPINO (20167), Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017,
Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :

Madame Félicité **SANTONI**, retraitée, demeurant à AJACCIO (20090), Immeuble le Cinto, Rue des Romarins.

Née à PALNECA (20134), le 5 avril 1934.

Veuve de Monsieur Jean Noël **APRIANI** et non remariée.

Et portant sur le bien immobilier suivant :

Sur le territoire de la commune de PALNECA (Corse-du-Sud), 20134 :

Article unique : Dans un ensemble immobilier à usage d'habitation cadastrée Section D numéro 828 lieudit « PALNECA » d'une surface de 00ha 03a 11ca, les lots de copropriété suivants :

Les 4/6EMES INDIVIS EN PLEINE PROPRIETE du lot N°1 : Deux pièces au rez-de-chaussée avec entrée côté Ouest.

Le lot N°5 : Au rez-chaussée, partie centrale de l'immeuble, une pièce avec entrée indépendante.

Le lot N°7 : Au rez-de-chaussée, une pièce et à l'étage.

Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire "

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ".

Adresse mail de l'étude : jeanjerome.luccioni@notaires.fr

Pour Avis
Me Jean-Jérôme LUCCIONI